

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 20 JUILLET 1917.

La Banque Nationale

FONDÉE EN 1860.
CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000
CAPITAL PAYÉ, 2,000,000
RESERVES, 2,000,000

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus.
L'intérêt sera capitalisé tous les six mois au taux de 3 p. c. sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables dans toutes les parties du monde.

Notre bureau de PARIS, France, 14, RUE AUBER offre des AVANTAGES EXCEPTIONNELS AU COMMERCE ET AU PUBLIC VOYAGEUR.

Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux États-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

J. D. KENNEDY

Agent General d'Assurance

Représentant les plus grandes et les meilleures compagnies: Feu, Vie, Accidents, Vitres, Responsabilité des Patrons, Animaux, etc. Prêts d'argent sur Propriété Foncière, aux taux de 5 et 6%, par montants de \$1,000 à \$20,000.
87 rue Brooks, SHERBROOKE.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

L. E. CHARBONNEL
AVOCAT—Bureau: Maison Tracy, 137 rue Wellington, Sherbrooke.

L. C. BELANGER, C. R.
AVOCAT, Bureau: 95 rue Wellington, Sherbrooke.

J. A. LEBLANC.
AVOCAT, Édifice de la Banque d'Hochelega, 143 Wellington, Sherbrooke.

DUFFETT & ROY,
AVOCATS, Bureau: 125 rue Wellington, Sherbrooke.

J. A. CAMIRAND,
AVOCAT, No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

MEDECINS.

DR. G. A. CODERRE
MEDECIN-CHIRURGIEN, 49 rue Alexandre, Sherbrooke. Téléphone 896. Heures de bureau: 2 à 5 et 7 à 9 heures P. M.

J. A. DARCHÉ, M. D.
SPECIALISTE, Maladie des Yeux, des Odeilles, du Nez et de la Gorge, 30 rue King, Sherbrooke.

J. A. C. ETHIER, M. D.
MEDECIN CHIRURGIEN, Spécialité: Voies Urinaires. Consultation: de 9 à 9 a. m.; de 1 à 3 p. m.; et de 6 à 8 p. m. Ré. Cois des rues King et Gordon, Sherbrooke.

N. A. DUSSAULT, M. D.
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, du nez et de la gorge. Heures de consultation: tous les jours, le dimanche excepté, de midi à 4 h. p. m. Bureau: 28 rue Ste-Ursule, QUÉBEC.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

A NOS AMIS.

Nous prenons la liberté de rappeler à nos amis que notre atelier d'imprimerie est un des mieux outillés. Quand vous aurez des travaux à faire exécuter, venez nous voir. Les commandes sont remplies avec soin et promptitude.

A NOS LECTEURS.

Nous sommes heureux de publier pour nos abonnés, les nouvelles qu'ils voudront nous envoyer et qui pourraient intéresser leurs parents et leurs amis. Nous corrigeons les correspondances lorsque besoin il y a. Les correspondances doivent être signées. Ceci est exigé pour nous mettre à l'abri des correspondances anonymes qui généralement ne disent pas la vérité.

SI TOUS LES AMIS DE NOTRE JOURNAL NOUS FAISAIENT PARVENIR UN NOUVEAU ABONNEMENT, NOUS AUGMENTERIONS VITE NOTRE CIRCULATION ET NOTRE FLUENCE.

W. S. DRESSER & CO.

29 CARRE STRATHGONA, SHERBROOKE.

Agents pour les Cantons de l'Est de la NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO. de Toronto, Ont.—Des agents actifs demandés dans les districts non représentés. De bons contrats leur seront donnés.

H. C. WILSON & SONS LIMITED.

L'établissement principal des Cantons de l'Est pour les pianos, orgues, pianos-automatiques, instruments de fanfares et musique. Pianos Chickering, Heintzman, Weber et Wilson. Orgues d'églises et de salons. Victor Victrolas et Phonographes Edison. Escompte spécial aux membres du clergé.

Bureau Chef: 144 rue Wellington.

Succursales: Coaticook, Sherbrooke, Que. Magog et Rock Island, Que.

BANQUE D'HOCHELAGA

150 Succursales et Agences en Canada.

Capital autorisé..... \$4,000,000
Capital payé..... \$4,000,000
Fonds de Réserve..... \$3,700,000

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour les voyageurs payables dans toutes parties du monde; prend un soin particulier des encaissements qui lui sont confiés. Personnel dévoué au service des clients.

MICHEL A. LAINÉ,
Gerant Succursale de Sherbrooke.

Vieux journaux à vendre par lots de cent livres ou plus, à une piastre le cent livres. S'adresser à ce bureau.

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS!

La préparation des Prescriptions des Médecins constitue une spécialité importante de notre Pharmacie. Nous garantissons l'exactitude de nos préparations, la pureté des drogues et produits chimiques employés et le meilleur marché possible. Les milliers de Prescriptions que nous avons déjà remplies à la satisfaction de nos clients sont aussi une garantie pour le public.

Attention spéciale aux commandes reçues par maille ou par téléphone. Marchandises livrées à domicile.

PHARMACIE CHAGNON

Maison Fletcher. Phone 493 Sherbrooke

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

LE JOURNAL LOCAL.

Tous les journaux sont les compagnons et les amis de la famille, mais le journal local est identifié avec les intérêts de la maison. Il est publié par des gens que vous connaissez. Ses colonnes sont remplies de choses d'une valeur spéciale pour vous. Vous avez un intérêt vital dans sa prospérité, et le meilleur moyen de contribuer à sa prospérité est de lui donner votre appui et votre patronage. Il est votre voisin. Il est de votre devoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local.—Voilà pourquoi les soi-disant grands journaux qui copient les autres et se pavent revêtus des plumes du paon, sans couleur locale, ne sont point des feuilles locales.

Vieux journaux à vendre par lots de cent livres ou plus, à une piastre le cent livres. S'adresser à ce bureau.

STROUDS

POUR VOS

THE ET CAFE

Vaisselle, Verrerie, Granit, Savon de Toilette, Argenterie, Verre Taillé, Lampes Electriques et à l'huile, Coutellerie, Paniers, etc.

83 rue Wellington . . . Tel. Bell 404

SEPT ANS DE TORTURES

Rien n'avait pu le guérir avant de prendre "FRUIT-A-TIVES".



ALBERT VARNER

Buckingham, Qué., 3 mai 1915.
"Pendant sept ans, j'ai souffert d'affreux maux de tête et indigestions. J'avais des gaz dans l'estomac, après mes repas il me venait un goût amer dans la bouche, et parfois j'avais des nausées et des vomissements, avec une constipation chronique. J'allai voir plusieurs médecins et j'écrivis à un spécialiste de Boston, mais sans bénéfices. J'ai essayé une quantité de remèdes mais rien ne me soulageait. Finalement, un ami me conseilla "Fruit-a-tives". J'ai pris de cette merveilleuse préparation aux fruits, et elle m'a guéri!"

ALBERT VARNER.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.



WM. MURRAY & CO.

17 et 19 RUE KING.

L'assortiment le plus beau et le plus complet

d'Epiceries, FRUITS.

Vaisselle et Verrerie

de la cité.

Sachez nos prix et vous serez convaincus qu'ils sont les plus bas.

WM. MURRAY & CO.

NOUVELLES MARCHANDISES

Pour

Printemps et Été

REÇUS TOUS LES JOURS

— AU —

Star Clothing Hall

J. ROSENBLUM & CO.

LE MAGASIN QUI MARQUE LE PAS

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

UNE CONVERSION

(Du "Messager de St-Michel.")

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le touchant récit qu'on va lire. Il est extrait des annales de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul. Nous remercions publiquement les Rév. Sœurs de l'obligeance qu'elles ont mises à nous préparer cette édifiante notice. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que leur modestie ait tenu à laisser dans l'ombre les prières et les pieuses industries qu'elles ont mises à contribution pour gagner l'âme de leur malade en prenant soin de son corps.

Nombreuses sont les personnes qui connaissent M. William R'Haven. Elles seront certainement consolées en même temps qu'édifiées de sa fin toute chrétienne.

Monsieur W. R'Haven, journaliste, a été admis à l'hôpital en janvier 1916. A son entrée, en faisant connaître son origine noble et française, il se donna pour un non-royant.

Durant plusieurs semaines on le disputa à la mort sans qu'aucun signe fit espérer son retour à Dieu. A son insu, des médailles de l'Immaculée Conception de S. Joseph et une relique de la petite Thérèse de l'Enfant Jésus furent glissées dans ses oreilles, des prières furent sollicitées de toutes parts, néanmoins sa conversion ne semblait pas chose probable. Aussi, est-elle bien l'œuvre de la Ste-Vierge.

C'est dans le mois de mai qu'il avoua être chrétien. "Oh! le beau mois de Marie, s'écria-t-il, au premier jour, c'est le plus beau mois de l'année!" Il demanda à venir au Salut du T. S. Sacrement pendant lequel on le vit souvent pleurer, il commença aussi à venir à la messe le dimanche, il accepta un chapelet qui ne le quitta plus, non plus que les médailles qu'il avait tsouvées dans ses oreilles. Il se montrait même mécontent lorsque les infirmières n'avaient pas soin de le remettre à la même place.

Durant le mois du Sacré-Cœur, il déclara qu'il croyait à la présence réelle, aux dogmes de l'Eglise catholique qu'il connaissait parfaitement.

"Mais lui répliqua-t-on, puisque vous avez la foi, pourquoi restez-vous comme vous êtes loin du bon Dieu?"

"Priez, répondit-il, et faites prier! Pour revenir au bon Dieu, j'ai bien des choses à régler, et pour cela j'ai besoin de la santé."

Depuis ce temps il continua à se remettre tranquillement; il était fidèle à venir à la Messe et aux Saluts. Le jour de la fête du Sacré-Cœur, alors que le S. Sacrement était exposé, nous le vîmes longtemps prosterner au pied de l'autel, priant et pleurant, cependant des difficultés qu'il s'exagérait sans doute, le retenaient dans son triste état. De temps en temps, il échappait des paroles qui laissaient deviner les terribles angoisses de son âme. Après une nuit d'insomnie et de souffrances, il disait: "Ah! quelle nuit j'ai passée, entre mon âme et l'abîme, je ne voyais qu'un doigt!" Malgré tant de remords, il ne voulait pas voir de prêtre, et se fâchait même lorsqu'on lui en parlait.

Au mois d'octobre il se montra mieux disposé, il accepta de dire le chapelet avec les autres malades, il se prêta même à faire quelques lectures spirituelles; et sans le laisser paraître, il choisissait dans les livres qui lui étaient offerts, les chapitres traitant de la miséricorde de Dieu. On le voyait souvent occupé à écrire; on a su depuis, que c'était sa confession qu'il écrivait, ainsi que de nombreuses lettres ayant trait à sa conversion.

Il en attendait les réponses avec

anxiété, lorsque le vingt-deux mars dernier, il eut une soudaine et forte attaque de la maladie qui le minait. Constatant la gravité de son état, on lui dit: "M. R'Haven vous êtes bien mal, tout ce qui est possible pour soulager votre corps va être fait, mais votre âme!... ne voudriez-vous pas la sauver?... et, vous n'avez peut-être pas de temps à perdre."

Sur ce, il répondit: "Oui, faites venir un prêtre."

Celui-ci se rendit immédiatement auprès du pauvre malade. Pendant quatre jours s'écoulèrent avant qu'il fit sa confession. Enfin le mardi vingt sept mars, les Saints Anges purent porter au ciel la âme nouvelle: par le Sang du Christ un pécheur venait d'être pardonné.

La Miséricorde divine couronna bientôt cette œuvre en dressant pour cette âme à peine rentrée au bercail la Table Eucharistique. Il fit cette action avec une grande piété, et, comme il l'avait dit, "avec le respect dû au Grand Seigneur." Depuis il continua à chanter les miséricordes du bon Dieu, jusqu'à sa mort arrivée par une heureuse coïncidence un samedi et le dernier jour du mois du Sacré-Cœur.

PROTÈGEZ LA SANTÉ DE VOS ENFANTS

Les mois de l'été sont les plus dangereux pour les enfants. Les maladies de cette saison, savoir le choléra infantile, la colique, la diarrhée et la dysenterie, arrivent si rapidement que souvent il n'y a plus rien à faire pour le bébé avant que la mère s'aperçoive qu'il est malade.

La mère doit être sur ses gardes pour prévenir ces affections, ou, si elles arrivent soudainement, pour les guérir, il n'y a pas de remède aussi précieux que les Tablettes Baby's Own pour les mères durant les chaleurs. Elles régulent l'estomac et les intestins et sont absolument sûres. Vendues par les marchands de remèdes, ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

UNE PROSTRATION NERVEUSE

PEUT ÊTRE ÉVITÉE EN FOURNISSANT AUX NERFS ÉPULÉS UN SANG ROUGE ET FÉLICE.

Nourrissez vos nerfs—c'est le seul moyen à employer pour vaincre le pire des maux, la prostration des nerfs. Les accès de dépression et d'irritation, les maux de tête affaiblissants, la faiblesse et le tremblement des jambes, le vieillissement des mains et l'impairfection de la digestion, qui désolent la victime de la faiblesse des nerfs, aboutissent à la prostration nerveuse, si on les néglige.

Nourrissez vos nerfs par le procédé naturel qui consiste à renouveler vos veines de sang riche, vigoureux et vital. Vous pouvez facilement le faire par le sang pur, et les Fleurs Roses du Dr. Williams ont pour mission de donner un sang nouveau et riche. Cela explique pourquoi ces pilules ont été dans de si nombreux cas de maladie nerveuse qui résistaient au traitement ordinaire. Par exemple, M. Wilfrid Donald, de West Plains, Ontario, dit: "Avant de commencer l'usage des Fleurs Roses du Dr. Williams, j'avais une très mauvaise santé. Non seulement j'étais très abattu, mais mes nerfs semblaient complètement ébranlés. Je dormais mal la nuit, et quand je me levais le matin, j'étais aussi fatigué que lorsque je m'étais couché. Je semblais moment d'une prostration nerveuse. C'est alors que je commençai l'usage des Fleurs Roses du Dr. Williams. Bientôt l'espace de quelques semaines j'étais beaucoup de mieux, l'emploi persévérant des pilules m'a complètement rendu le sang. Je puis maintenant dormir tranquillement la nuit, je mange bien et je suis tout à fait débarrassé des terribles affections nerveuses."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel vendeur de remèdes, ou par la poste à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

J'AI VU DU PAYS.

Un grand garçon, ayant voyagé, rentra sous le toit de sa brave femme de mère. Le dimanche arriva.

—Viens-tu à la messe avec moi? dit la pieuse mère.

Oh! voyez-vous, ma mère, j'ai voyagé, j'ai vu du pays; j'ai acquis des connaissances dont ne se doute pas celui qui reste à la maison; vous sentez bien que j'en sais maintenant trop long pour prier comme les bonnes femmes.

—Ah! tu n'a plus besoin du bon Dieu, maintenant que tu as vu tant de pays?

—Mais, si, ma mère je raisonne et me dis: Il ne m'arrivera que ce qui doit m'arriver; il est donc superflu de rien demander et d'en nuire le bon Dieu.

La bonne mère, triste et pensive, va seule à la messe. Reentrée chez elle, elle ne prépare rien pour le repas.

Le garçon arrive à l'heure du dîner. La table est vide, pas de feu, rien, rien.

—Ah ça, ma mère, est-ce que nous dînons en ville aujourd'hui?

—Non!

—Mais vous ne m'avez rien préparé?

—C'est que, vois-tu, ton raisonnement m'a éclairé. Je me suis dit comme toi: "Inutile de m'inquiéter; si mon fils doit faire un bon dîner, il le fera; s'il doit s'en passer, il s'en passera; tu vois que je m'instruis aussi, bien vite. Je vois du pays, moi aussi."

Le fils comptait la leçon et, revenu au bon sens:

—Ma mère, dit-il, faites votre friicot, et dimanche prochain venez à la messe ensemble.

ANNONCES:
1ère insertion, par ligne, . . . \$0.25
Insertions subséquentes . . . \$0.20
Prix spéciaux et réductions pour les annonces à long terme.
Bureaux: 15 carré Strathcona.

Bulletin du Parler Français

LE PROGRÈS DE L'EST.

SHERBROOKE, 20 JUILLET.

ECHOS DU JOUR.

Le ministre canadien des finances White cherche à contracter un emprunt aux Etats-Unis. L'hon. J. A. Tessier a été réélu maire des Trois-Rivières par une majorité de 650 voix sur son opposant M. Beaulac. Le maire Thomson de Chicago s'affiche contre l'envoi de troupes de vivres et d'argent en Europe, disant qu'il est pro-américain avant d'être pro-européen. L'impôt sur le revenu projeté par le gouvernement n'affectera pas les salaires de ceux qui ne gagnent que le nécessaire. Le nocher pas, non plus, à l'épargne. Le maire Martin de Montréal a télégraphié au secrétaire anglais des colonies, Long, la résolution adoptée dimanche par l'assemblée anti-conscriptionniste, assemblée de 100,000 personnes, estime le maire. Le saumon n'est pas aussi abondant cette année dans la Colombie Anglaise que d'habitude. Les "packers" sont, dit-on, désempoignés. Depuis l'échouage de la rivière Fraser il y a quatre ans, les "bonnes années" ne rapportent guère plus qu'au paravant les années médiocres. A Washington, la commission militaire du sénat, après une séance de quarante-cinq minutes, a accepté le projet de loi accordant un crédit de 640 millions pour le service de l'aviation. Ce projet de loi a été adopté samedi dernier par la chambre des représentants. La commission militaire du sénat l'a approuvé d'une voix unanime. Le correspondant spécial du "News" de Toronto à Regina dit que les cultivateurs organisés de l'Ouest vont rester attachés au parti libéral, bien qu'ils ne se soucient guère de la faction libérale de la province de Québec conduite par Sir Wilfrid Laurier; ils forment un parti anglo-saxon, pro-anglais, avec le libre échange et un tarif réduit comme programme. Après le vote de mercredi, il y en a encore qui disent qu'il n'y aura pas d'élections. Le grand nombre cependant, est d'opinion contraire. On prévoit des élections pour le milieu ou la fin de septembre. Le premier ministre a répété qu'il désire un gouvernement de coalition, mais il n'est pas probable qu'il puisse avoir les libéraux de la Chambre. En aura-t-il de l'extérieur et quels sont-ils? Le sénateur Chamberlain de l'Oregon a présenté une résolution au Congrès à l'effet de soumettre au service militaire obligatoire les citoyens des pays alliés, établis aux Etats-Unis. Sont exemptés ceux dont les pays n'ont pas établi la conscription chez eux, notamment l'Australie et le Canada. On dit que ce projet de loi, qui sera certainement adopté, grossira d'un million d'hommes l'armée américaine. Paroles à rappeler: "Le Canada a accompli des merveilles, mais je ne crois pas que le projet de lever 500,000 soldats soit d'une exécution possible. Nous avons tant à faire: munitions, cultures de la terre, approvisionnement de l'Angleterre. Nous avons aussi nos problèmes financiers. En envoyant 500 mille hommes du Canada, nous créerions dans notre population industrielle un vide qui aurait les plus sérieuses conséquences" (Lord Shaughnessy, prés. du Pacifique Canadien). "Le "Daily Mail" a bien le droit d'avoir des sympathies pour les "blokes" qui, selon la rumeur, sont encore très nombreux au pays; mais il devrait avoir pour les "Canayens" autant de bienveillance. S'il est mal d'appeler "blokes" les gens venus des pays d'outre-mer, il doit être encore plus détestable de dire que les "Canayens" sont des ignorants et des abrutis qu'il convient de subjuguier et d'écraser. Un journal d'Hamilton demande même que l'on recommence l'œuvre entreprise par Wolfe sur les Plaines d'Abraham!

PAS D'EXTENSION.

A la séance des Communes, mercredi, après que sir Robert Borden eut demandé la prolongation du terme parlementaire, l'hon. M. Graham a proposé un amendement disant que cette demande ne devrait pas être faite avant que le gouvernement ait mis à contribution tous ceux qui ont le moyen de participer davantage aux frais de la guerre. Sir G. Foster a répondu à M. Graham par un discours au cours duquel il a déclaré que le gouvernement se proposait de taxer le revenu. M. Foster soutient que le seul moyen de taxer la richesse sans paralyser le capital et l'industrie, c'est de taxer le revenu et c'est ce que le gouvernement se

propose de faire. Cette déclaration est applaudie par les trois quarts de la Chambre. Le premier ministre a appuyé sa motion d'un discours de trois quarts d'heure contenant les raisons déjà exposées l'an dernier pour obtenir la même chose. Il a cité les précédents anglais, demandant que si sa proposition provoquait trop d'objections, il ne persisterait pas. L'hon. M. Pagsley se prononce contre la prolongation et maintient que le gouvernement n'a rien fait, ou à peu près, pour mobiliser les différentes ressources du pays dans l'intérêt de la guerre. MM. Macdonald et Parkes parlent ensuite, puis le vote est pris sur l'amendement, qui est rejeté par 78 à 67. MM. Paquet, Barrette et Bellemare, conservateurs, votent pour l'amendement, et le Dr Clarke et M. Champagne, libéraux votent contre. Sir W. Laurier se lève alors et parle sur la motion principale. Il se prononce contre l'extension du parlement. En cette matière, chaque pays doit agir suivant les circonstances qui dominent chez lui. L'an dernier, il a approuvé la prolongation du terme parlementaire, mais cette année, il ne peut y consentir. Il répète que le Canada doit être dans cette guerre jusqu'à la fin; mais il croit que cela peut se faire sans recourir à la conscription, et ayant combattu la conscription, il ne peut logiquement consentir à l'extension du terme du parlement. Parlant du projet de coalition, M. Laurier répète qu'on aurait dû la lui proposer avant de s'engager au sujet de la conscription. La conscription, dans les circonstances actuelles, est un abus de pouvoir, et le pouvoir qui abuse de son autorité ne mérite pas d'être prolongé. On dit qu'il y a des divisions dans le pays. C'est inconcevable, et le meilleur moyen d'y faire face est d'aller au peuple. A minuit l'on vote sur le projet d'extension qui est approuvé par 20 voix seulement de majorité. MM. Girard, Barrette, Bellemare, Patenaude et Descaresses, conservateurs, votent contre et MM. Clark, Crispe, Turfitt, Champagne et Guthrie, libéraux, votent pour. La motion de prolongation du parlement l'emporte par une majorité de vingt voix. Tout de même, la force de l'opposition fera que ceci ne sera pas mis en vigueur et des élections prochaines semblent assurées.

LA CONFEDERATION.

Le Canada vient de célébrer le 50e anniversaire du régime fédéral qu'il a adopté, en 1867. Comme cette année, à propos de la conscription, le projet de loi fut d'abord approuvé par les chambres et sanctionné en Angleterre avant d'avoir été soumis au peuple. Cartier disait: "Il faut que ça passe ou que ça casse," tout comme a dit Borden cette année. Une fois passée par le parlement, ces lois importantes sont difficiles à renverser. Il y avait une forte opposition au projet de loi relatif à la Confédération, surtout dans la province de Québec et à la Nouvelle-Ecosse, où la campagne contre le projet était menée par feu Joseph Howe, un tribun-géant de l'époque, qui finit par céder et accepter le fait accompli. Voici les principaux motifs que les opposants invoquaient à l'encontre du nouveau régime: "1o—La Confédération est la réalisation des projets engendrés, couvés, depuis un siècle, pour soumettre le Bas-Canada à la domination et à l'influence d'une majorité anglaise. 2o—Avec ce droit de désavouer les lois provinciales, de nommer et de destituer les lieutenants-gouverneurs, avec tous les droits et pouvoirs non spécialement délégués aux législatures provinciales, le gouvernement fédéral sera souverain et pourra contrôler, à son gré, la législation et l'administration des provinces. C'est une union législative déguisée. 3o—Le pouvoir accordé aux provinces anglaises d'augmenter leur représentation d'après le système proposé pendant que le Bas-Canada est condamné à n'avoir plus que soixante et cinq députés, mettra cette province à la merci d'une majorité qui ira toujours grossissant dans le parlement fédéral et finira par l'écraser. 4o—De même que l'union a préparé lentement les esprits à accepter la Confédération, de même celle-ci les conduira insensiblement à l'Union législative, suivant les prévisions de lord Durham, qui disait qu'une "fédération" tendrait graduellement à devenir une Union législative complète." 5o—L'ambition, l'amour des honneurs et des hautes positions engageront les hommes de talent à faire des concessions et des sacrifices pour se rendre agréables à la majorité anglaise, pour jouir des avantages et des faveurs du pouvoir. 6o—La langue française, noyée dans un parlement composé aux trois-quarts de députés qui ne la comprennent pas, finira par disparaître.

7o—Les députés des provinces anglaises, divisés sur des questions d'intérêt, s'uniront toutes les fois qu'il s'élèvera un conflit national et religieux. 8o—Le Bas-Canada, après avoir fait la fortune du Haut-Canada sous l'Union, va maintenant contribuer puissamment à la prospérité de trois ou quatre autres provinces, dont l'influence lui sera plus tard funeste, pendant qu'il manquera lui-même des ressources nécessaires pour garder sa population et défricher ses terres. 9o—Les législatures provinciales, déconsidérées, manquant d'argent et d'autorité, finiront par paraître des objets de luxe trop dispendieux et trop embarrassants pour être conservés. 10—En temps de guerre le Bas-Canada sera à la merci du gouvernement fédéral, qui pourra le forcer à prendre les armes contre son gré et ses affections." Les libéraux du temps étaient opposés à la Confédération, Laurier comme les autres jeunes rochers de l'époque. Lui aussi accepta le fait accompli et le nouveau régime l'a conduit au pinacle. Mais son régime a coûté cher au pays, surtout aux Canadiens français. Il a flatté l'opinion anglaise, sous le prétexte de la "bonne entente" et de la conciliation. Aujourd'hui, où on somme nous rendus à l'étoilement. Lord Durham l'avait bien dit: "Les Canadiens-français, avec des places, de l'or, des honneurs, etc. on les aura toujours." Hélas! oui, désolons! LE CHRONIQUEUR. ASSEMBLÉES ANTI-CONSCRIPTIONNISTES. Une grande assemblée anti-conscriptionniste a eu lieu à Montréal, dimanche après-midi. Le maire martin la présidait. Elle a été très enthousiaste. A Québec, quinze mille personnes ont pris part à une assemblée anti-conscriptionniste, tenue au marché Jacques-Cartier, le 15 du courant. Cette assemblée avait été convoquée par le sénateur Landry, Armand Lavergne, L. Roy, Louis Létourneau, M. A. L., et autres. Après l'assemblée la foule parada dans les rues portant les inscriptions: "A bas le kaiser Borden et son Boche!" "Vive la prison!" "Nous voulons des élections!" "Seigneur, qu'avez-vous fait pour votre confrère?" Au pied du monument Champlain, une résolution fut passée contre la conscription. Il y eut bris de vitres aux bureaux de l'"Événement" et du "Québec Chronique" et la foule colla sur les tableaux de ces bureaux: "A bas la conscription!" NOTES ET COMMENTAIRES. Une nouvelle de Trois-Rivières annonce que, dimanche soir, l'hon. P. E. Blondin, alors qu'il traversait à Trois-Rivières, sur le bateau "Progress", fut menacé par cent cinquante passagers. Les menaces étaient à cause de son attitude touchant la conscription. Les employés du bateau furent obligés de le cacher dans la chambre de toilette, pour le mettre à l'abri des menaces. Ça sent mauvais! "OLEO" ENCORE A L'HORIZON. La question de l'"Oleo" se montre encore à l'horizon et l'on rapporte que le gouvernement considère l'abolition des restrictions contre la vente de l'"oleo" margarine pour jusqu'après la guerre. En attendant que nous puissions le voir, il n'y a point de raisons pour changer notre attitude touchant cette question et nous sommes encore d'opinion que les restrictions contre la vente et la manufacture de l'"oleo" margarine au Canada devraient être maintenues. Elles ne devraient point être modifiées même durant la guerre. Ceux qui avocassent l'entrée de l'"oleo" prennent pour avéré que la production du beurre au Canada a diminué. Le contraire est la vérité. Il y a eu plus de beurre produit au Canada, en 1916, que durant nombre d'années auparavant. Le surplus de l'exportation du beurre au Canada, en 1916, a atteint un total de dix millions de livres. Justement avant la guerre, nos exportations de beurre ont été à peu près nulles. C'est pourquoi les hauts prix sont dus, non point à la baisse de la production, mais à la demande fortement augmentée par les exportations à cause de la guerre. Et il est probable que la disparition des restrictions contre l'"oleo" serait cause d'une baisse dans la production du beurre. Les domestiques de fermes sont rares, et il ne faudrait point grand chose pour induire le cultivateur-laitier à abandonner cette grande industrie et à entrer dans quelque autre branche de mandant moins de travail. En conséquence, quel serait le bénéfice du consommateur, si les restrictions étaient enlevées? Une décroissance dans la production du beurre ferait monter les prix encore plus, ainsi que le prix de l'"oleo."

ANNEXION. ("Bystander" dans le "St. John's News.") "Bystander" est un écrivain bien connu des lecteurs du "News" de St. Jean, Qué. Il écrit dans ce journal depuis nombre d'années et ses articles sont ordinairement très bien faits et dénotent que l'auteur est un homme bien renseigné, et à vues larges et généreuses. Voici ce qu'il écrivait dernièrement dans ce journal: "Quelques uns de nos journaux français irresponsables parlent de démolir la Confédération, d'annexion aux Etats-Unis. Ils proclament ce changement par ces phrases vagues. Ils disent que les Français seraient mieux étant annexés aux Etats-Unis qu'ils ne le sont maintenant, opprimés par les Anglais. Si vous persistez à voir des griefs, ils deviendront peu à peu réels, permanents et intolérables. L'annexion mettra fin aux privilèges, et aux réclamations, et aux coutumes, et aux usages d'un élément particulier de la communauté. Elle voudrait dire l'abolition d'une église d'Etat qui existe dans cette province; l'introduction de l'école commune et l'usage d'une langue officielle. "Pour la minorité en cette province, pour tout le Dominion en fait, l'annexion offrirait beaucoup d'avantages. Elle serait surtout avantageuse en mettant fin, une fois pour toutes, aux prétentions spéciales, et en insistant sur un traitement égal pour toutes les classes de la population. Les anglo-canadiens n'aimeraient point à affaiblir l'Empire, mais s'ils considéraient les intérêts égoïstes, avant tout, ils élèveraient les deux mains en faveur de l'annexion, bien assurés que cela contribuerait à un plus grand progrès, surtout en cette province, où l'obscurantisme domine dans la vie civile et la vie religieuse." Il y a dans cet écrit du bon et du méchant. L'auteur verrait avec plaisir les Canadiens-français s'annexer aux Etats-Unis. Quant à cela, il n'y a point de mal et c'est une affaire d'opinion. Si le changement leur était défavorable, ils seraient les premiers et les seuls à en souffrir. S'il leur était favorable, les autres ne pourraient point éviter leur sort. Mais le trait décevant par "Bystander" à propos "d'obscurantisme" est accablant et empoisonné. Pourquoi accablent-ils les Canadiens-français "d'obscurantisme"? Sans doute parce que le clergé est à la tête des établissements d'éducation et exerce une grande influence sur la population française et catholique de la province. Or, il est faux de dire que la province de Québec soit dans l'obscurité dans la vie civile et la vie religieuse. Si nous voulions retoucher, nous pourrions accuser nos concitoyens anglo-canadiens d'être dans l'"obscurantisme", car ils sont, en général, beaucoup plus étroits, moins instruits et plus fanatiques que nos gens qui, s'ils ont un défaut, sont trop portés à se montrer conciliants et à faire des concessions, à partir de leur chef actuel, Sir Wilfrid Laurier. Nous repoussons cette malheureuse accusation portée par "Bystander" contre la race qui a fondé ce pays et a tant de titres aux droits égaux, sinon à la domination. DEUX GEANTS. Il y avait deux hommes grands, en ville, lundi dernier. L'un est Geo. Beloin, âgé de 35 ans, de Ham Nord, et qui a six pieds et trois pouces "d'une pince à l'autre." C'est un bel homme, bien conformé, un vrai type de race croisée, sa mère étant une anglo-canadienne du nom de Gallagher, l'autre colosse est un M. Leonard, fils de M. J. H. Leonard, de Bury. Il a six pieds et sept pouces de hauteur et Beloin semblait "petit" après de lui. Les hommes de cinq pieds neuf pouces ont à s'allonger le cou pour lui parler, et il doit se pencher un peu par déférence pour leur "petitesse." Lui aussi est un beau type de la race irlandaise. Il n'est pas aussi trapu que Beloin, mais il a quatre pouces de plus en longueur. Peut-être pas plus grand, mais plus haut, comme disait Napoléon. Mre Bélanger a eu la bonne fortune de serrer la main à ces deux colosses et il n'a point manqué de leur dire qu'avec 50,000 hommes comme eux, on pourrait former une armée qui se rendrait à Berlin comme une trombe et y prendrait le Kaiser tout vivant de l'envoyer à Ste Hélène. Chose curieuse, les hommes de ce calibre ne paraissent point conscients de leur taille et ils sont portés à se répéter aux yeux des autres. Modeste de la taille sans doute, chose qu'on ne trouve point toujours chez la femme. LE GLANEUR. Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

TRIBUNE LIBRE. LE LANDERNAU. M. le Glaneur, respectant toujours votre opinion, dans ma lande, j'ai pensé à vous et dans cette petite ville qui peut vous regarder fièrement, je me suis dit: quand on frappe, l'on doit recevoir et je n'ai été nullement surpris de votre réponse. Mais, monsieur, à tout droit tout honneur, et je m'aperçois que votre chirurgien du 29 juin a diminué et considérablement ainsi que vos détails reçus voulant bien répéter, considérez la faculté médicale. Bonjour, Luc, me dites-vous? Bonjour, M. le Glaneur, levons tous deux loyalement l'épée qui ne doit être longue pour une faculté que vous ne commisez point et que, sans reproche, vous n'avez jamais été en état de commettre. Votre éminent... pardon, votre éminent chirurgien n'a fait que comme moi et tout autre, n'est-ce pas? Pourquoi dans une juste réponse, considérablement diminuée, son nom à l'honneur de figurer à l'ombre des archives citadines et non des landes, à l'abri de toute tentative d'incriminer un hôpital digne, laissez-moi vous le dire c'est le nom qui doit être et être respecté, et chirurgien doit être lui aussi respecté et pourquoi? Parce qu'il n'a usé que de son droit en demandant à l'autorité civile son salaire, comme de même l'hospitalisation en a le droit, pour le soin du malade pauvre auquel est tenue, pour la seconde fois je vous le dis dans ma solitude, la municipalité si ce patient vit dans son sein pendant moins de six mois, autrement il n'a qu'à tomber sur le vôtre, vous me semblez très bien disposé. Salut, Glaneur spirituel, soutez bien votre littérature. Avec tout le respect de votre opinion, celui qui vous répond a reçu et a droit de cité avant vous et chez vous et, ne vous en déplaît, avant vous encore à la "Progress" de l'Est." Dans sa lande il a su se former à penser à vous, beau citoyen. Magog, 18 juillet 1917. LA PATRIE. —Henri Hébert, est mort subitement vendredi matin, dans un bois, à six milles d'ici. Il s'en allait à son travail lorsqu'il fut foudroyé par un syncope. —Lionel, âgé de 14 ans, fils d'Adélaïde Sénéchal, a été victime d'un pénible accident, mardi dernier, il s'en allait quérir le troupeau des vaches à lait de son père, à l'endroit appelé Ditton-Ouest, avec l'épouse du voisin, Mme Joseph Poulin, et son petit-frère, âgé de 12 ans. Tout à coup, un taureau furieux s'élança sur le groupe, et, pour protéger la femme et son petit frère, Lionel fit face à la bête furieuse, hardiesse qui lui coûta cher. Après l'avoir étendu sur le sol, l'animal pénétra sur lui lui fracturant une jambe et la clavicule, et d'autres blessures graves par tout le corps. On espère réchapper la victime. ROCK FOREST. —Mme A. W. Mills a donné une fête aux enfants d'ici, à l'occasion du quatrième anniversaire de Muriel, fille de M. W. E. Hetherington. Une quarantaine d'enfants et d'adultes étaient présents, et l'après-midi s'est passé d'une manière fort agréable pour tous. —Vendredi soir, on a célébré le 23ème anniversaire de M. Adolphe Gaudet, fils de notre concitoyen, M. François Gaudet. On commença par lui donner la bascule, et ensuite il y eut jeu de cartes, chant et musique. Un beau cadeau a été présenté au héros de la fête. —Samedi soir, à la nouvelle salle publique, il y a eu ce qu'on appelle une "Fête de Boites". Ceci veut dire que les zélateurs romplissent des boîtes de mets de toutes sortes et le tout est mis à l'enchère. L'enchère était M. J. B. Charest et il s'est acquitté de sa tâche en véritable artiste. La recette de la vente dépasse la somme de \$50.00. Elle est destinée à l'achat d'une hannière pour la cour locale des forestiers. Il va sans dire que le programme était élaboré et que les assistants se sont couchés tard ce soir là. Il y eut aussi râlée d'un beau tapis de pieds gagnés par Mme Joseph Ledoux et une douzaine de beaux verres gagnés par M. Saül Dion. MAGOG. —Les maringouins sont une véritable plaie ici cette année. On attribue la chose au temps humide que nous avons eu ce printemps. —M. N. Lépine et F. Girard ont été élus commissaires des écoles catholiques, sans opposition, lundi dernier, remplaçant MM. D. Beaudry et G. Clément. —On dit que Mme Charles Beaudry se propose d'organiser une nouvelle soirée musicale pour des fins patriotiques, laquelle aurait lieu de bonne heure cet automne. —M. Alfred Clément, l'un de nos jeunes concitoyens, a mis en musique la chanson de M. J. J. Bickley, appelée "They are sleeping out in Courelette to-night," et l'on fait beaucoup d'éloges de la chanson et de la musique. Son frère a été fort louangé dernièrement comme dessinateur à propos d'une photographie en groupe des an-

ciens employés de la fabrique textile qui sont partis pour la guerre. —Mardi soir, huit ou neuf bateaux à gazoline ont été détruits par le feu, ainsi que deux grands hangars à bateaux. Les hangars appartenant à MM. B. E. Goyette et J. H. Hinde. On attribue la cause du feu à des réparations qu'on était à faire à l'engin de l'un des bateaux. Lorsque le feu se déclara, au lieu de pousser ce bateau dans le lac, ceux qui en avaient charge eurent bon de se sauver d'abord eux-mêmes. Les pompiers furent appelés sur le champ, mais on comprit qu'avec des matériaux aussi inflammables, les flammes n'avaient pas mis grand temps à se répandre, et il fut impossible de rien sauver, tout ce qu'ils purent faire étant de sauver les autres bateaux du voisinage. Les pertes s'élevèrent à plusieurs milliers de piastres. M. Goyette perd deux bateaux dont l'un était le "Mikado". Le docteur Robins, de Montréal, en perd un; M. E. D. Smith, deux, le "Sunbeam" et le "Rover". Le premier était le plus vieux bateau à l'extrémité nord du lac et avait déjà subi un incendie à Newport, Vt., il y a sept ou huit ans, alors qu'il fut le seul sauvé. M. Roberts a aussi perdu un bateau, il y en a eu deux ou trois autres de détruits. On croit que les machines de ces bateaux, maintenant au fond de l'eau, ne seront plus guère bonnes à rien. Le "Mikado", probablement le meilleur du lot, est une perte totale. On peut se figurer si le spectacle était beau en songeant qu'il y avait cinq ou dix gallons de gazoline dans le réservoir de chaque bateau, en tout probablement cent gallons. Dans la plupart des cas, la gazoline a brûlé sans faire explosion. MINARD'S LINIMENT Co., Ltd. Messieurs.—J'ai guéri un chien de chasse de valeur avec le LINIMENT MINARD, après que plusieurs vétérinaires l'avaient traité sans lui procurer un mieux permanent. Votre, etc., WILFRID GAGNE, Propriétaire du Grand Central Hôtel, Drummondville, 3 août 1904. PROVINCE DE QUEBEC. DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS. Québec, 2 juin, 1917. Avis public est donné, conformément à la loi, que, le 21 août prochain, à 11 hrs. a. m., au bureau du Ministre des Terres et Forêts, à Québec, seront offerts à l'enchère des permis de coupe de bois sur les Terres de la Couronne situées dans les agences de l'Ottawa Supérieure, de l'Ottawa Inférieure, du St. Maurice, du Lac St. Jean Est et Ouest, du Saguenay, de Bonaventure Ouest et de Rimouski Ouest, et comprenant, entre autres, plusieurs blocs considérables dans l'Abitibi, le haut Ottawa, aux sources du St. Maurice et de la Gatineau, et sur la rivière Chamouchoan. Adjudication au plus haut enchérisseur. Prime d'adjudication payable en trois versements annuels égaux. Les permis seront sujets aux conditions ordinaires de la Loi et des Règlements des Bois, et, de plus, le concessionnaire d'un territoire devra, dans un délai de trois ans, fabriquer annuellement, dans la province de Québec, avec le bois provenant du dit territoire, de la pulpe ou du papier, en proportion de dix tonnes par jour, ou du bois de sciage, en proportion de dix mille pieds, mesure de planche par jour, par cent milles carrés. Pour plus de renseignements, s'adresser au Département des Terres et Forêts, Québec. ELZ-MIVILLE DECHENE, Sous-ministre, Département des Terres et Forêts. CANADA. (Province de Québec.) District de St. François.) DANS LA COUR SUPERIEURE No. 925. Le douzième jour de juillet, 1917. Devant MM. Leonard & Bachand, P. C. S. LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE, corporation légalement constituée ayant le siège principal de ses affaires en la cité de Saint-Hyacinthe, dans le district de Saint-Hyacinthe, Demanderesse, vs. ALPHONSE GREGOIRE, autrefois de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, aujourd'hui de lieux inconnus, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. (Signé.) LEONARD & BACHAND, P. C. S. Vraie copie, LEBLANC & BOISVERT, Proc. de la demanderesse. BOUQUETS SPIRITUELS. Cartes mortuaires imprimées sur commande avec les mots et prières que vous désirez. Bouquets Spirituels dans tous les formats et de tous les prix. En vente au bureau du PROGRES DE L'EST, Sherbrooke, Q.

LA FEMME SOUFFRAIT DE MALADIE NERVEUSE. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a guérie. West Danby, N.Y.—"Toute ma vie, j'ai souffert de maladie nerveuse, jusqu'à ce que je prenne le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les nerfs et les maladies nerveuses de la femme, et les effets en ont été splendides. Comme nous sommes sur une ferme, je travaille presque continuellement, et j'ai quatre filles. Elles m'aident à faire toute ma couture et tous mes autres travaux domestiques, ce qui prouve que je suis en bonne condition. J'ai pris le Composé à la naissance de ma fille qui a maintenant dix ans, et cela m'a grandement fortifiée. Mon amie en a pris elle aussi, et cela lui a fait beaucoup de bien. J'en garde constamment à la maison et je le recommande toujours." Mlle Dewitt, Sincebaugh, West Danby, N.Y. L'insomnie, la nervosité, l'irritabilité, les maux de reins, de tête, douleurs dans le bas du corps, tous ces maux sont dus aux dérèglements du système, et le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est tout indiqué dans ce cas. Depuis quarante ans, ce célèbre remède, dont les ingrédients médicamenteux sont extraits de racines et d'herbes, est considéré comme le tonique et le reconstituant le plus inestimable pour l'organisme féminin, et cela avec force témoignages nous venant de partout, et prouvant les vertus merveilleuses du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. EXCURSIONS D'ETE A LA COTE DU PACIFIQUE, ET AUTRES ENDROITS DE L'OUEST. Le chemin de fer du Grand Tronc offre actuellement en vente des coupons d'excursion d'été à nombre d'endroits dans l'Alaska, la Colombie Britannique, le Washington, l'Oregon, la Californie, le Colorado, ainsi qu'à Calgary, Edmonton, Alta., au Parc National "Yellowstone", et au Parc National "Glacier". Limite de retour des billets, le 31 octobre, 1917. Arrêts permis en route, dans les deux directions. On peut obtenir plus de renseignements sur demande à tout agent du Grand Tronc. AGENCE GENERALE DE PAQUEROTS. PACIFIQUE CANADIEN. CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE. Excursions de Colons. Les billets d'excursions de colons pour les principaux points des provinces de l'ouest sont en vente aux bureaux des billets du Canadien Pacifique. Les départs se font tous les mardis et se continueront jusqu'au mois d'octobre. Limite de retour, deux mois. Les billets d'excursion donnent le privilège d'un lit de touriste en payant le coût. QUEBEC CENTRAL RAILWAY. HORAIRES. En force le 25 Juin 1917. BOSTON & NEW-YORK EXPRESS, TOUS LES JOURS. Part de Sherbrooke... 8.05 a.m. Arrive à Lévis... 1.08 p.m. Arrive à Québec... 1.15 p.m. PASSAGER-TOUS LES JOURS LE DIMANCHE EXCEPTE. Part de Sherbrooke... 4.00 p.m. Arrive à Lévis... 9.20 p.m. Arrive à Québec... 9.25 p.m. CHAR-BUFFET SUR TOUTS LES TRAINS. Pour Horaires ou plus amples renseignements, s'adresser aux agents de la compagnie ou à E. O. Grundy, A. G. F. et P., Sherbrooke, Qué. ON DEMANDE. Un jeune garçon de 12 à 15 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti. S'adresser à ce bureau. DAME MARGUERITE RIVARD, épouse commune en biens de Jean-Baptiste N. Audet, du canton de Barford, dans le district de St. François, cultivateur, a pris une action en séparation de corps contre son dit mari, le 28 août 1912, Cour Supérieure, District de St. François No. 241. Sherbrooke, 10 juillet 1917. HECTOR VERRET, Proc. de la demanderesse. CANADA. Province de Québec, District de St. François. COUR SUPERIEURE. No. 892. DAME EDITH FRANCES MARY HUDSON, épouse commune en biens de Frederick Arthur McKee, de la ville de Richmond, district de Saint-François, d'abord autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs. FREDERICK ARTHUR MCKEE, sus-nommé, Défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée contre le défendeur. Les procureurs de la demanderesse, CATE, WELLS & WHITE, Sherbrooke, Qué., 25 juin 1917.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

NOTES LOCALES.

Samedi. — André Cyr, de Stoke, a été condamné à \$2 d'amende et aux frais par le recorder, ce matin, pour avoir conduit sa voiture, rue Wellington, alors qu'il était sous l'influence de la boisson. — Joseph Dean, de McLeod Station, a été condamné à \$5 d'amende et aux frais, ou à 10 jours de prison, par le recorder, ce matin, pour avoir insulté le constable Larrière, qui lui avait ordonné de circuler alors qu'il obstruait la chaussée. — Le marché de ce matin était bien approvisionné de pommes de terre, tant de vieilles que de nouvelles, les premières se vendant \$2 à \$2.25 le minot et les dernières, à \$3. Le prix des œufs et du beurre est stationnaire, 40c, la demande et l'offre étant modérées. Il y avait beaucoup de fruits et les prix diffèrent quelque peu de ceux de la semaine dernière, les uns plus bas, les autres plus élevés. Il y a peu de volailles sur le marché depuis quelque temps. La poule, ce matin, n'était point plus nombreuse que la semaine dernière. Nombre de vendeurs se plaignent de ce que le comité du marché a établi les mêmes charges pour le vendredi soir que pour le samedi. Il y avait des fraises en assez grande abondance et elles se vendaient 25 à 50 la pinte. — M. et Mme Harry Hopkinson, rue King, viennent de célébrer le 60e anniversaire de leur mariage, c'est-à-dire de leur noces de diamant. Il y avait à la fête que les membres de la famille, les enfants, les petits enfants et les arrière-petits enfants. La fête a été belle et on s'en rappelle longtemps. Les vieux époux ont reçu de beaux cadeaux de la part de leurs enfants et de leurs amis. Le nom de famille de Mme Hopkinson était Barbara Stafford. Elle est née à Sherbrooke, où elle a toujours demeuré. Son mari est né à Londres, Angleterre, et il vit au Canada dans sa jeunesse, et tous deux ont vu la ville grandir du petit village qu'elle était alors, à l'état de four millaire qu'elle est maintenant, comme métropole des Cantons de l'Est. Le mari est âgé de 87 ans et sa femme de 79. Ils ont 10 enfants, dont 7 vivent encore, et ils ont 13 petits enfants et 9 arrière-petits enfants. Ils ont tous deux une excellente mémoire et leurs souvenirs de leur jeunesse sont très intéressants. Ils semblent jouir de la vie autant que les jeunes gens. Leurs nombreux amis les félicitent cordialement à cette occasion. Lundi. — Les soldats suivants sont rapportés comme ayant été tués au front: A. McLeod et K. A. McLeod, Spring Hill, Qué.; J. Bernard, Sherbrooke; Blaise, E. Lebrun, Lyster Station. — M. P. Milette, du bureau de placement du gouvernement provincial, annonce qu'il a des demandes de la part de nombreux hommes cherchant de l'emploi sur les fermes, pour les foins. — M. J. P. Wells, avocat, a été élu, sans opposition, à l'hôtel de ville, comme l'un des représentants du quartier Nord au conseil de ville, en remplacement de M. T. J. Parkes, qui a démissionné. — Georges Dyon, de la ville, a été condamné à \$5 d'amende et aux frais, par le recorder Duffett, ce matin, pour avoir conduit sa voiture, rue Wellington, hier soir, alors qu'il était sous l'influence de la boisson. — Le chemin entre Sherbrooke et le Petit Lac est en mauvais état. Après les pluies, les seules parties qui ne sont pas remplies de boue et d'ornières sont celles sur un parcours d'environ trois milles de chemin couvert de gravier. Un plâtrier du nom de Ham, demeurant rue Fontaine, employé par John Bradford & Charré, est mort, subitement, à sa résidence, vendredi soir. Il était en bonne santé quand il se mit au lit et vers onze heures, il succomba à une maladie de cœur. Il était âgé de 46 ans. Il laisse son épouse, mais pas d'enfants. Mardi. — William Graham, se disant de Boston, a été arrêté, hier soir, pour avoir causé du tapage, rue Depot. Il a été renvoyé aux États-Unis sur le train de ce matin. — Les pompiers ont été appelés, à 6 1/2 hrs, hier soir, pour un feu de cheminée, au No 74, rue Melbourne, appartenant au juge White et occupée par Peter Smith. Point de dommages. — Partis en excursion de pêche, le 15 du courant, MM. H. Doyon, A. Doyon et W. Paquette, de Sherbrooke Est, ont pris 3 éturgeons, une grosse anguille, une grosse carpe et un beau gros doré, dans la rivière St François. — Lundi soir, une paire de chevaux appartenant à M. Georges Lemay, près du marché, et appartenant au pont, se précipita, rue Windsor et s'arrêta lorsque l'un d'eux tomba sur la chaussée. Deux enfants s'échappèrent bel, mais personne ne fut blessé. — Une auto s'est embourbée au tour du carré Strathcona, ce matin, avec la suite ordinaire: roue de devant et ce qui casse. La voiture appartenait évidemment à quelqu'un du dehors qui n'était point habitué aux courbes de nos rues, mais heureusement personne n'a été blessé. Un garçonnet, témoin de l'accident, fit la remarque: "Ça prend une Ford pour grimper sur une colline. — La visite pastorale du diocèse de Sherbrooke est commencée de puis la semaine dernière, par Mgr H. O. Chailion, accompagné par les abbés Couture et Gauthier et le Rév. Père Vassens. Ils voyagent en auto, et sont reçus partout avec des démonstrations de respect et d'affection. Selon l'habitude, les rues et les chemins, dans les environs des églises visitées, sont ornés de bannières, de drapeaux et de drapillons, et les visiteurs sont reçus par une escorte qui va au-devant d'eux. De Savyville les

visiteurs sont allés à St Camille de Cockshire, de là à La Patrie et dimanche dernier ils étaient à la paroisse de St Jean-Baptiste. A chaque église la Confirmation a été administrée à un grand nombre d'enfants. Mercredi. — La fête champêtre, tenue au parc Racine, hier soir, a été couronnée d'un grand succès. La recette était destinée à l'église St Patrick. Tous les arrangements étaient parfaits et le programme a été exécuté à la lettre. L'illumination était superbe et la température des plus agréables. Les rafraîchissements, en grande abondance, ont contribué aux jouissances de la soirée. Le concert donné par l'Union a été, comme tous les jours, l'un des plus beaux que l'on puisse entendre. La recette a été à la hauteur de l'occasion. — Transactions immobilières enregistrées au bureau de Sherbrooke dans le cours de la semaine dernière: Omer Poulin à Godfroid Gilbert, lot 71, village de Compton, prix, \$1,000. Allys Vallée à Gédon Pelchat, lot 7a, rang 7, Compton, \$7,900. Léonard Hébert à A. Fortier, lot 19, Compton, \$7,000. Calixte Boudreau, père, à Calixte Boudreau, fils, lots 21b et 21c, rang 4, A-coté, \$2,500. J. S. Chamberland à Amédée Chamberland, lot 333, quartier Nord, \$2,500. Sherbrooke Real Estate Co. à Mme Ferguson-Godbout, lot 149 1/2, quartier Sud, prix, \$550. Mme François Godbout à Mlle Julie C. Andrews et al., lots 215 et 152, Orford, \$500. — M. Rémi Bélanger, de La Patrie, a subi l'amputation de la jambe gauche au dessus du genou, mardi dernier, entre dix et onze heures, à l'hôpital St Vincent de Paul. Les Drs Ledoux et Bertrand ont fait l'opération, qui a parfaitement réussi, et le malade va aussi bien que possible. Il a fallu avoir recours à l'amputation pour lui sauver la vie. Le mal provenait des artères et du défaut de circulation du sang dans les orteils et la gangrène y avait fait son apparition. L'origine du mal remontait à l'hiver dernier et, malheureusement, M. Bélanger avait négligé de se faire soigner en temps utile. Puisque ceci servira de leçon à ceux qui oublient qu'une once de prévention vaut mieux qu'une livre de guérison! — M. l'abbé L. P. Genest est l'hôte de son oncle, au Petit Lac. — M. et Mme Jacob Nicol passent quelques jours à Montréal, cette semaine. — M. Patrick Hackett, député-protectoraire, est parti, lundi, pour Peak's Island, Me., où il passera une couple de semaines en vacances. — La famille de M. E. L. Stewart Patterson occupe le chalet de M. E. C. Goddard, à la Pointe Belle, au Petit Lac Magog, où elle passera un mois. — M. et Mme W. H. Veilleux, de Louiseville, sont les hôtes, depuis une semaine, de M. et Mme M. A. Hawkins, parents de Mme Veilleux, avenue Bowen. — Les paroissiens de Weedon pleurent le départ de son dévoué et estimé vicar, M. l'abbé L. P. Genest, obligé, pour rétablir sa santé, d'abandonner les travaux du ministère. — Mme Rémi Bélanger, de La Patrie, est arrivée en ville, lundi, afin d'être auprès de son mari, qui a subi une grave opération, mardi dernier, à l'hôpital St Vincent de Paul. — M. Wm. Robb, Montréal, un officier du Grand Tronc, qui avait passé son enfance dans notre ville, était ici ces jours derniers. Il a été très heureux, après trente ans d'absence, de revoir "son pays" et ses amis. — M. L. E. Dastous est parti, samedi, pour Québec, où sa sœur, Mme Pontbriand, de Sorel, doit la rejoindre pour un séjour de quelques semaines à Rimouski, Baie des Chaleurs et autres endroits, y compris Tadoussac. — M. A. Suzor Côté, le peintre canadien renommé, d'Arthabaska, a été l'hôte, durant quelques jours, de M. Harry Norton, à Ayer's Cliff, et, lundi de la semaine dernière, il a été l'hôte de M. V. Molina, puis il est parti de là pour Montréal. — Parmi nos visiteurs de cette semaine, il nous fait plaisir de mentionner M. Elzéar Côté, de Ste Edwidge de Clifton, un de nos plus anciens abonnés. Il rapporte que la foie et les patates ont une très belle apparence; pour le reste, c'est plutôt manqué jusqu'à présent. — M. Marc et Desmond Mulvins sont partis, samedi matin, pour Montréal, en route vers les montagnes, le premier pour visiter la famille de M. Arthur Terroux, à Mont Tremblant, et le dernier pour passer quelque temps avec la famille de son oncle, l'Hon. C. J. Doherty, à Ste Agathe-des-Monts. — La famille Genest célèbre, dimanche dernier, le 33e anniversaire de la naissance de son vénéré chef, M. C. O. Genest. A cette occasion, il y eut grande fête de famille, au Petit Lac. L'heureux jubilaire a reçu un grand nombre de témoignages de félicitations et de bons souhaits. Il nous fait plaisir d'ajouter les notes. — Un message du capitaine Jos. Bourque annonce qu'il laisse Londres cette semaine, pour revenir ici. Cet officier laisse à Sherbrooke en août 1914, étant lieutenant dans le fameux 22e et a été au front près de deux ans. Il a été blessé quatre fois et a passé plusieurs mois à l'hôpital, en France et en Angleterre. Il peut être sûr d'un cordial accueil par ses amis. Conseil de Ville. 10 juillet. Le maire au fauteuil et tous les conseillers présents, à l'exception de M. Edwards, le siège vacant de M. Parkes n'étant pas encore rempli. Le secrétaire-trésorier a reçu pour instructions de prendre les mesures nécessaires pour la rentrée des arrangés de taxes, s'élevant à \$70,145.80, de la manière la plus rapide possible. Le conseil a voté la somme de \$2,500 comme contribution aux fonds de la Croix Rouge de France, cette somme devant être payée à

même les revenus de l'année prochaine. Le maire et le secrétaire ont été autorisés à préparer les bons pour la somme de \$150,000, de la valeur de \$1,000 chacun, payables en 80 années, à \$5 p. c. d'intérêt, conformément au règlement 366 relatif aux "Two-Mile Falls Power". M. Brant, appuyé par M. Skinner, a proposé et il a été résolu: "que M. Charles Desbaillets, ingénieur électrique, de Montréal, soit engagé pour la période de trente-six mois, à partir du 1er septembre, comme ingénieur-résident, devant prendre charge des stations du pouvoir électrique et de toutes les autres affaires civiles que le conseil pourrait lui confier, au salaire de \$3,000 par année, avec le privilège de renouveler l'engagement pour une autre période de trois ans au même salaire. Le rapport du comité de police, offrant une récompense de \$25 dans le but de découvrir les auteurs des affiches collées en différents endroits, il y a quelques jours, a été rejeté par le conseil. Au lieu d'en proposer l'adoption lui-même, M. Genest l'a fait faire par M. Skinner, appuyé par M. Delorme. M. Forest a proposé un amendement que le rapport fût rejeté pour le motif que ce serait de l'argent jeté à l'eau. Tout en n'approuvant point la chose, il est d'avis que cette forme de protestation contre la conscription est de venue très en vogue par tout le pays. Appuyé par M. Gauvin, M. Skinner a proposé quelques amendements dans le sens que, par déférence pour M. Delorme et autres, on s'abstienne de mentionner le mot "conscription" dans le rapport et qu'on s'était engagé à laisser passer le rapport sans discussion. D'après lui, c'était une offense de proposer "des libertés avec le bien des autres" et il croit que la réponse devrait être offerte pour faire respecter la loi et le bon ordre. Le vote a été comme suit: Pour l'amendement, MM. Fortier, Forest, Gauvin, Tétrault et Delorme. Contre, MM. Genest et Skinner. M. Delorme et Gauvin valent appuyé le rapport en comité, mais ils n'étaient venus à la conclusion que la ville ne devrait pas offrir d'argent pour faire observer les règlements de la police. Il a été décidé que le département de la voirie ne fasse plus d'arrangés à présent dans l'intérêt de particuliers, et ne leur vende plus de pierres concassées, attendu que les employés ont tout l'ouvrage qu'ils peuvent faire. La Compagnie du C. P. R. a demandé la permission de construire un hangar à marchandises, sur le site de la vieille gare, d'une manière qui ne serait point conforme aux règlements des bâtiments. La construction de ce bâtiment devient nécessaire à cause de l'augmentation du trafic. La construction serait pratiquement à l'épreuve du feu. Le conseil a rejeté cette demande par un vote de six contre deux. Pour: Brault et Skinner. Contre: Fortier, Forest, Genest, Tétrault, Delorme et Gauvin. Lettre des avocats de la compagnie du chemin de fer électrique, propriétaire de la "dama" dans la rivière Magog, protestant contre l'implémentation de la ville sur le cours d'eau de la rivière, en vue de leur jonction en cas de récidive. Le secrétaire fit remarquer que la compagnie doit à la ville \$2,655 de taxes sur une partie de ses immeubles qui est exempte de taxes, si la compagnie s'est rempli ses obligations. Référé au comité des finances. Et la séance est levée. LE LINIMENT MINARD GUE- RIT LES MALAISES. NÉROLOGIE. A Warwick, M. N. A. Genest, frère de M. C. O. Genest, de Sherbrooke, est mort, ces jours derniers, après une carrière bien remplie, laissant le souvenir d'un citoyen intègre, noble et généreux, d'un excellent père de famille et d'un bon chrétien. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. Parmi les parents on remarquait MM. J. Genest et P. Genest, de Magog, son Dr E. C. Cabana, de Magog, son genre: Mme Wenceslas Genest, de Sherbrooke, etc., etc. Nous offrons nos condoléances à M. C. O. Genest et aux membres de sa famille. A Sherbrooke, le mercredi 18 juillet, 1917, est décédé Joseph Edouard Charles Leblanc, à l'âge de 19 ans. Cette mort n'était point imprévue, mais on ne s'y attendait point si tôt. La maladie dont il souffrait ne se guérit guère et elle résista à tous les efforts de la science médicale. Mais la mort surprend toujours, surtout celle des jeunes, dans la force de l'âge, et le coup est d'autant plus douloureux pour les membres de la famille. Au lieu de plus d'humanité, il ne saurait y avoir de plus rude épreuve. Voyez ce jeune homme, plein d'ardeur et d'espérance, à qui la vie est souriante, étendu sur son lit de souffrance et se soulevant grandement mourir. Il fait noblement le sacrifice de sa vie et il souffre à l'heure d'un monde meilleur; il est heureux et il meurt dans le Seigneur. Mais la tendre mère qui l'a élevé, le bon père qui fondait sur lui ses plus belles espérances, les petits frères et les petites sœurs, que se passe-t-il dans leur esprit? Quels sont leurs oppressés leur cœur? O mort, que tu es cruelle et que les rigueurs sont terribles! Il y a guère de consolations à offrir à ceux qui pleurent la mort d'un enfant cher, si ce n'est celles du poète: Le bonheur sur cette terre n'est pour celui qui pleure un peu. Une lame est son prière. Qui part de l'âme et monte à Dieu. Mais il y a aussi et surtout, celle de la religion: la soumission à la volonté de Dieu, la résignation chrétienne à ses desseins impénétrables. Puisque Dieu le veut, nous nous soumettons à sa loi, nous faisons le suprême sacrifice, nous pleurons, et la douce souvenance du cher disparu établit une communion sublime entre lui et ceux qui le pleurent. N'est-ce point là la plus grande consolation pour ceux qui croient à la vie future et à la résurrection des morts? Le défunt venait de terminer son cours d'études au Séminaire St Charles et il avait choisi l'état ecclésiastique, ainsi que la plupart de ses compagnons de classe. Il était doué de grands talents et il est sans doute brillant à l'église. Cette pensée est pénible pour la famille, mais après tout, quel est que la vie? Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur! Et vous, ses chers parents, rappelez-vous qu'il a fait le plus grand comme le plus beau des sacrifices et qu'il est heureux. Dieu vous l'ait donné; Dieu vous l'ait ravi. Que son saint nom soit béni! Nous offrons nos plus vives sympathies à la famille. Les funérailles ont eu lieu ce matin, et ont été très imposantes. L. C. B. Une réunion spéciale des membres du Barreau a été tenue, jeudi, au Palais de Justice, sous la présidence du doyen, M. L. C. Bélanger, C. R., en l'absence du Bâtonnier à Montréal, alors que les résolutions suivantes ont été adop-

tées comme marque de condoléances de la part des confrères de Mre J. A. Leblanc, C. R., père du regretté défunt. Proposé par Mre C. D. White, C. R., et appuyé par Mre H. J. Duffett, recorder, et résolu: Les confrères de Mre J. A. Leblanc, C. R., avocat, ont appris avec le plus vif regret la triste nouvelle de la mort de son fils, Joseph Edouard Charles, arrivé le 18 juillet courant, à l'âge de dix-neuf ans. Ils désirent exprimer leurs sincères condoléances à la famille, si cruellement éprouvée par la mort d'un jeune homme remarquable par ses belles qualités et ses talents. Il venait de terminer son cours d'études et tout lui promettait une carrière brillante dans l'état qu'il avait choisi. La Providence, dans sa sagesse, en a disposé autrement, et il est à espérer que les sympathies générales adouciront quelque peu le chagrin et le grand deuil causés à la famille dans cette pénible circonstance. Il a aussi été résolu que copie de cette résolution soit transmise à la famille et publiée dans les journaux de la ville. M. J. H. Lemay, avocat, remplissait les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. Lionel Forest, hors de la ville, et secrétaire de la section de St-François. tées comme marque de condoléances de la part des confrères de Mre J. A. Leblanc, C. R., père du regretté défunt. Proposé par Mre C. D. White, C. R., et appuyé par Mre H. J. Duffett, recorder, et résolu: Les confrères de Mre J. A. Leblanc, C. R., avocat, ont appris avec le plus vif regret la triste nouvelle de la mort de son fils, Joseph Edouard Charles, arrivé le 18 juillet courant, à l'âge de dix-neuf ans. Ils désirent exprimer leurs sincères condoléances à la famille, si cruellement éprouvée par la mort d'un jeune homme remarquable par ses belles qualités et ses talents. Il venait de terminer son cours d'études et tout lui promettait une carrière brillante dans l'état qu'il avait choisi. La Providence, dans sa sagesse, en a disposé autrement, et il est à espérer que les sympathies générales adouciront quelque peu le chagrin et le grand deuil causés à la famille dans cette pénible circonstance. Il a aussi été résolu que copie de cette résolution soit transmise à la famille et publiée dans les journaux de la ville. M. J. H. Lemay, avocat, remplissait les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. Lionel Forest, hors de la ville, et secrétaire de la section de St-François. LORNE. — M. E. Allison, sur la ferme Barron, a eu le malheur de perdre un poulain de deux ans et un jeune taureau de deux ans, ainsi qu'un cheval qu'il venait de prendre au chemin de fer, la barrière ayant été laissée ouverte. C'est le train express de 8 heures qui les a frappés. LE LINIMENT MINARD GUE- RIT LES RHUMES, Etc. — Les funérailles de Mme J. B. Séguin, morte à Derby Line, Vt., jeudi de la semaine dernière, ont eu lieu à la chapelle de Notre-Dame de Mercy, ici, lundi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La défunte laissait son époux et une fille, Mme C. A. Lafrance, outre un grand cercle d'amis et de connaissances qui la regretteront longtemps. STANSTEAD. — Un terrible accident est arrivé ces jours derniers au jeune garçon de M. Wilfrid Marois. L'enfant, monté sur un cheval nerveux, glissant sur un cheval nerveux, glissant de patates avec la machine à sarcler, alors que l'animal devint incontrôlable et la lança par terre. L'enfant fut traité et déchiré par l'instrument, à dents de fer, et reçut de graves blessures. On espère le réchapper. STOKE. — Antonio, fils de M. Alphonse Godin, a été victime d'un douloureux accident ces jours derniers. Voulu aller chercher un jeune cheval dans le pâturage, il reçut une forte ruade d'un des chevaux qui étaient près de lui lorsqu'il saisit le jeune cheval. Il fut transporté chez lui où le médecin fut appelé et ce dernier constata que la blessure, bien que grave, n'était pas de nature à inspirer des craintes. NORTH HATLEY. — Glen Dean, fils de M. Eugène Dean, de ce village, a été victime d'un grave accident, mercredi soir. Il se promenait en voiture dans le village, et il ne vit point le train de dix heures du Boston & Maine, arrivant à toute vapeur à la traverse. La machine frappa le cheval et la voiture en plein côté. Le jeune homme s'en est tiré avec des égratignures, mais le cheval, de haute valeur, a été tué et la voiture mise en pièces. MASSAWIPPI. — M. Matthew Le Baron, de Hatley, a été victime, le 15 courant, d'un accident qui lui a coûté la vie. M. et Mme LeBaron et Mme Herbert Perry s'en revenaient de Massawippi à Hatley. M. LeBaron conduisait la voiture. Un pneu de son auto s'étant crevé, elle lui fit perdre le contrôle de la machine, laquelle fit plusieurs courbes d'un côté à l'autre du chemin et finalement, alla s'enfoncer dans un fossé d'environ trois pieds de profondeur. M. LeBaron fut pris sous la voiture et eut le crâne fracturé et le cou disloqué. L'infortuné victime mourut quelques minutes après. Mmes LeBaron et Perry n'ont pas été blessées. Les funérailles ont eu lieu le 17. Il laisse son épouse ainsi qu'un fils unique, qui est au front. LE LINIMENT MINARD EST L'AMI DES BUCHERONS. — Emery Dostie, âgé de dix ans, s'est noyé accidentellement ces jours derniers dans la rivière Sauvage. On ne connaît pas encore les détails de l'accident. — Les funérailles de M. Damase Ruel, décédé ces jours derniers, à l'âge de 78 ans, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. — On annonce aussi la mort de M. Pierre Gagné, époux de feu Elmore Emond, décédé ces jours derniers. KNOWLTON. — Mardi dernier, il y eut une collision entre deux autos près d'ici. L'une d'elles, une Ford, était conduite par Ed. McCrum, d'Iron Hill, ayant avec lui trois femmes et trois enfants, tous de Montréal, et qui passent l'été ici. Tous ont été plus ou moins blessés. Deux des enfants passèrent à travers le coque-vent. L'autre voiture, une Buick, était conduite par M. Ingalls, de Foster. Il y avait aussi une femme dans la voiture. Les deux ont été rudement secoués. Le médecin dit que les injures de tous sont sérieuses mais qu'elles vont probablement tous en réchappant. ROBERTSONVILLE. — Un terrible accident est arrivé le mercredi 11 juillet courant, à la scierie de M. Georges Rousseau. Joseph Gagnon était employé à tenir le temps des hommes pour la compagnie "Federal Asbestos". Son fils, Armand, âgé de 10 ans, était occupé à ordonner des écrous dans la cour, alors qu'il entra pour enlever de la gomme de sassaqui qui lui était restée collée aux mains. Heut l'imprudence de se frotter les mains sur une poule en mouvement. Les mains se collèrent sur la poule et se prirent aussitôt entre la courroie et la poule. L'enfant piouetta, fit un tour et eut les deux jambes broyées et arrachées du tronc. Le père fut aussitôt appelé et lui administra les derniers sacrements et le pauvre petit expira une heure après, dans des souffrances atroces. SUTTON. — Mme James Willey, âgée de 84 ans, vient de finir le trikot de 66 paires de bas pour les soldats canadiens qui sont au front. La vieille dame est encore "jeune" et alerte, libre de sa carrière. Elle demeure ici depuis 60 ans. — Mlle S. M. Harvey, fille du défunt maître de poste, E. L. Harvey, vient d'être nommée directrice de la poste à Abercorn. Elle était assistante de son père et était nommée d'années et elle est très compétente pour les fonctions auxquelles elle vient d'être appelée. On voit que les femmes ne faiblissent un peu partout. — On annonce la mort de M. Alfred Gendron, propriétaire de la ferme de feu le capitaine Heston, située à deux milles de High Water. Les funérailles ont eu lieu le 6 juillet courant à l'église catholique de Mansonville, et l'inhumation à Dunkin. Le défunt était âgé de 72 ans, cultivateur et homme et hautement respecté. Son épouse est morte il y a cinq ans. Il laisse deux fils et deux filles.

CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le Castoria de Fletcher.

CASTORIA

Ce que vous avez toujours acheté et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de et a été fait sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et ce que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience contre les essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Ricin ou Parégorique, ou Gouttes ou Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS

La Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

Ce que vous avez toujours acheté

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures l'Élixir Anti-Rhumatique du Dr Joseph Comtois, qui fait une spécialité du Traitement du Rhumatisme aigu, Chronique, Arthritique, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatalgie. 22, 24 la Boétie. Remarque: Le vrai médicament, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1038 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal. Essai gratuit chez lui, à domicile ou par correspondance.

SOUVENEZ-VOUS DE VOS MORTS.

C'est une pieuse coutume que celle de prier pour les morts. La meilleure manière de perpétuer la mémoire de vos disparus est par la carte-souvenir avec Prière.

Nous avons une jolie carte funéraire bordée de noir, avec prière, nom de la personne défunte, son âge et la date du décès imprimés sur un côté, et de l'autre diverses scènes pieuses.

- 12 Cartes pour... \$1.00
24 Cartes pour... 1.25
36 Cartes pour... 1.50

envoyées sans frais de maille à l'importe quelle adresse en Canada sur réception du prix. Adressez: "Le Progrès de l'Est," Sherbrooke, Qué.

OFFRE SPECIALE

LE DEVOIR

de juillet à octobre Trois \$1 mois

D'ici peu nous allons connaître la réponse sur les quatre grandes questions qui hantent tous les esprits:

Conscription, dissolution, prolongation ou élections?

LE DEVOIR

quotidien libre de tous les partis est le mieux renseigné et si vous voulez tout savoir d'une façon impartiale et complète, profitez dès maintenant de cette offre spéciale

Juillet à \$1 Octobre

LE DEVOIR

Abonnements

Dépt. 29 Montréal.

LE DIMANCHE EST LE JOUR DU SEIGNEUR LA PLUS VIEILLE SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE DATE DE 1591.

(Du "Messager de St-Michel.")

L'on distribue par les rues de la ville des feuillettes mentionnant cent faits bibliques sur la question du jour du repos.

Sous l'ancienne loi, le jour du repos était le dernier jour de la semaine, le sabbat, en souvenir du repos de Dieu qui créa le monde en six jours et se reposa le septième. Le bon Dieu avait mentionné, en maints endroits de la Sainte-Ecriture, l'obligation du repos du septième jour et avait statué les peines les plus sévères contre les prévaricateurs de cette loi. Ce ne sont pas seulement cent faits que l'on pourrait citer de la volonté de Dieu de sanctionner sa loi du repos du sabbat; on peut dire que toute l'Écriture en est remplie.

Après l'Ascension du Sauveur, les apôtres continuèrent à observer les préceptes de la loi de Moïse qui n'étaient pas en opposition avec la loi du Christ. Du nombre de ces préceptes était celui de la loi du sabbat.

Cependant, pour des raisons graves, dont les principales étaient la nécessité de distinguer les chrétiens de ceux qui continuaient à tenir toute la loi de Moïse obligatoire et le désir d'honorer la résurrection glorieuse de N. S. J. C. arrivée le premier jour de la semaine, l'Église catholique, dès les premiers temps, ordonna que le jour du repos hebdomadaire ne serait plus le sabbat, le dernier jour de la semaine, mais le premier, en souvenir de la résurrection de N. S. J. C. jour qui fut appelé jour du Seigneur, "dies dominicus," pour mieux déterminer ce souvenir.

L'Église catholique qui a été envoyée par le Sauveur comme lumière à tous les peuples, a été envoyée à tous les peuples; l'Église catholique qui est chargée de nous conduire au Ciel avait certainement le droit de déterminer quel serait, sous la loi nouvelle, le jour consacré au Seigneur. Elle a usé de ce droit et elle a déterminé que ce jour ne serait plus le dernier de la semaine, le jour du sabbat, mais le premier, le jour du dimanche. Cet unique fait explique pourquoi ces cent faits bibliques et tous les autres que l'on pourrait apporter ne disent qu'une chose: il faut maintenant sanctifier le jour du dimanche avec la même religion que le bon Dieu exigeait autrefois pour la sanctification du sabbat.

LES GRANDS LACS.

Il n'est pas nécessaire de se rendre jusqu'à la mer pour en ressentir les émotions. Là-bas, sur le lac Supérieur, vous pouvez vous figurer que vous êtes en plein Atlantique, surtout quand vous vous asseyez sur la véranda-restaurant de l'un des grands vapeurs du C. P. R., qui font le service des grands lacs. La seule différence est que vous avez plus de soleil, moins de vilaine température et plus de navire à rencontrer. Tout le long du voyage, entre Soo et les deux villes jumelles de Port Arthur et Port Williams, vous croisez des cargos portant le grain doré des prairies de l'Ouest aux moulins et aux marchés de l'Est. Entre Port McNeill et Soo, le vapeur navigue sur les eaux parsemées d'îles de la baie Georgienne, et plus haut, sur les admirables ondes aux reflets bleus de la rivière Ste-Marie. En somme, un voyage délicieux. Pourquoi ne pas l'entreprendre? N'importe quel agent de billets du C. P. R. vous donnera les informations nécessaires.

Bulletin Judiciaire.

Mme David Tailleux, de St-Herménégilde de Barford, vient de rendre une action en cour Supérieure, contre Denis S. Bachand, de Coaticook, pour dommages, intérêts, par suite de la mort de son mari. Elle prétend que le défunt avait acheté une automobile McLaughlin du défendeur pour le prix de \$1,135 quelques mois avant sa mort, arrivée le 22 juillet 1916; que la machine était neuve et garantie par le défendeur comme étant en parfait bon ordre, construite de bons matériaux et en état de faire le service ordinaire; que le jour en question, son mari s'en retourna de Sherbrooke chez lui avec d'autres personnes, et qu'en arrivant au viaduc du C. P. R., chemin de Lennoxville, la roue gauche du devant de la voiture se brisa, que la machine se renversa et qu'elle fut entraînée dans un fossé tellement grave qu'il en mourut quelques heures après. Elle prétend que la cause de l'accident est due à l'état défectueux de la roue, qui était construite de bois pourri, la rendant insuffisante pour supporter le poids de la voiture. La somme réclamée est de \$5,000 pour la perte de son mari et \$1,110 sur la vente de l'auto pour soins médicaux et dépenses funéraires, etc. Le revenu du défunt comme cultivateur et d'autres ressources, est porté à \$1,200 par année. Une autre action est intentée par A. Robert, tuteur de la petite fille mineure du défunt, pour \$5,000 de dommages en faveur de l'enfant décédée. Cette cause ressemble à celle prise par la veuve J. L. Pothier, de notre ville, contre un agent de Montréal, pour une autre sorte d'auto, alors que jugement fut donné en sa faveur pour \$2,340. Dans le cas actuel, l'accident est arrivé exactement de la même manière.

Dolpha Paquette, de notre ville, vient de prendre une action en cour Supérieure contre le "Canalug Road Co." pour \$25,000 de dommages. L'action est prise en vertu de la loi des accidents du travail. Le demandeur allègue que, pendant qu'il travaillait pour la défenderesse, le 13 juin dernier, il trébucha sur une barre de fer sur le plancher, ce qui le fit tomber. En cherchant à se relever, il se mit la main sur une roue en mouvement, avec le résultat que la main fut prise dans la machine et qu'il perdit trois doigts et une partie de la main. Il allègue négligence inexcusable de la part de la défenderesse et dit que la roue en question n'était point couverte pour protéger les ouvriers contre les accidents. La somme réclamée représente le capital d'une rente annuelle et aussi des dommages par suite de la faute de la défenderesse.

COUR DU MAGISTRAT.

3 juillet. Charles Sing, blanchisseur chinois, de Lennoxville, a été condamné à \$30 d'amende et aux frais, pour avoir tenu une buanderie sans permis. — M. V. Reid a été condamné à \$10 d'amende et aux frais, ou 30 jours de prison, pour violation de la loi relative aux véhicules moteurs. 4 juillet. Louis Lachance, rue St-Eduard, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais, ou trois mois de prison, pour vente de boissons sans permis. — Napoléon Brault, commis de buvette à East Angus, a demandé un procès expéditif et s'est avoué coupable d'avoir commis le crime de fait sur Stanislas Duplin, le 26

La Révolution en Russie,

Après une absence de plus de trois mois, M. George Bury, vice-président du Pacifique Canadien, vient d'arriver de Russie où il était allé sur la demande des autorités anglaises et russes, pour étudier la question des transports. Accompagné de M. W. H. Winterrowd, assistant ingénieur-mécanicien en chef du C.P.R., M. Bury s'est rendu en Russie par voie de l'Écosse, de là par le chemin de fer de la Finlande. Il a déclaré à quel point l'intéressant, qu'avec l'expérience qu'il a acquise depuis qu'il est associé à Lord Shaughnessy et au C.P.R., il avait été en mesure de faire au cours de son séjour là-bas, des suggestions que le nouveau gouvernement russe a actuellement en pratique pour soulager la crise qui sévit dans les transports de la nouvelle république.



M. GEORGE BURY, Revenu ces jours derniers d'un voyage en Russie.

"La Russie, dit-il, est certes un pays immense, avec une population de 153 millions d'habitants. J'ai pu pendant que j'étais là, voyager d'une région où l'on pouvait voir des équipages de rennes, usés à l'usage de la question des transports, jusqu'à ceux qui ont été envoyés en caravanes de chameaux. Il n'y a aucun doute qu'après la guerre, les Russes devront construire des milliers de miles de voies ferrées, s'ils veulent que leur pays continue à rivaliser avec les autres grands pays de ce continent. Ici, au Canada, nous avons en proportion de la population, dix fois plus de voies qu'en Russie. Ce pays a encore commis l'erreur de modeler ses chemins de fer sur le système européen, au lieu d'adopter celui d'Amérique, bien plus pratique, surtout où il y a d'énormes distances à couvrir. Sa coopération à la guerre aurait certainement été plus efficace si son organisation de transport eût été la même que la nôtre.

"L'impression que je me suis faite des Russes est qu'ils sont un peuple brave, bon et rempli de dévouement pour les grands intérêts de leur pays. Le développement de la société passe par une instruction remarquable et très étendue. Je ne trouvais à Petrograd lors de la révolution, un uniforme anglais, et j'ai pu observer de très près le grand drame qui va changer et qui nous change de nous-mêmes. Les Russes sont très intelligents et très hardis dans la capitale, mais ils sont généralement un peu timides. Au point de vue de la tournure, je me rendis à

Donna en compagnie d'un officier d'armée à chaque pas des sacrifices que nous avons faits et comme le peuple russe doit faire le peuple durant cette guerre, nous sommes dévoués à l'existence, et en observant un peu britannique, nous demandons à unes conditions dans les pays étrangers, on bande de révolutionnaires de nous aider à empêcher de réaliser comme nous Canadiens, avons peu souffert en comparaison des autres peuples. Les avantages de commerce avec la Russie seront illimités après la guerre et ce sont ceux qui auront le mieux étudié les besoins et le caractère du peuple russe qui réussiront, avec notre aide. "En Angleterre dans les pays scandinaves, de même qu'en Russie, on a pu faire un grand travail de distribution de la vaste empire et les statistiques sont la preuve que les Russes ont fait un grand travail. En Angleterre, on n'est pas

à déposé que, le 5 juillet, le défendeur avait eu un coup de pied dans l'estomac et un coup de poing dans la figure. H. K. Page, témoin de la poursuite, a dit que le défendeur ne pouvait pas pousser avec son pied. Le défendeur raconte une toute autre histoire. Il juré que le matin en question, le plaignant l'abandonna, et lorsqu'il se leva pour aller travailler, il se vit à lui dans une attitude menaçante, et que le défendeur le repoussa à la figure pour prévenir des coups. Le plaignant ramassa alors une pelle et foudroya sur lui pour le frapper, et le défendeur, à son tour, ramassa un grattoir et lui dit de jeter sa pelle par terre, ce que fit le plaignant, après quoi le défendeur, les deux poings ouverts et la dessus le défendeur leva le pied pour éviter d'être frappé lui-même, et le plaignant lui saisit le pied. Il ne avait donné un coup de pied au plaignant et l'avoir frappé. La plainte a été renvoyée pour le motif que la preuve est insuffisante.

Notes du "Record," 1897.

6 juillet:—"Répondant à une sanction, à un lynché donné en son honneur, par le club national libéral, à Londres, hier, Sir Wilfrid Laurier a dit que, bien que les méthodes des rebelles canadiens, en 1837, paraissent avoir été erronées, ils combattirent pour la liberté constitutionnelle, et les canadiens canadiens leur était encore attaché. Le Canada est loyal parce qu'il est libre."—"Les pensionnaires d'été à North Hatley, ont pris possession du village. Les rues sont remplies de piétons, le lac est couvert de bateaux et toutes les voitures légères disponibles sont utilisées pour la promenade."

7 juillet:—"La chaleur à Montréal est presque intolérable. Sept morts ont eu lieu."—"Nombre de chemins ont été construits dans le village du Petit Lac, la semaine dernière."—"Les exportations de bois du Lac Mégantic, durant les derniers trois mois, ont produit une augmentation de \$30,000 sur celles de la même période, l'année dernière."—"L'outillage d'une manufacture de lait condensé, récemment établie à Baldwin's Mills, a libéré 1,000 lbs de lait et 15 barils de sucre par jour, lorsqu'elle sera en pleine opération."

9 juillet:—"Le général Kitchener, commandant en chef de l'expédition anglo-egyptienne pour reconquérir Dongola, est parti hier, pour le front."—"Les directeurs du pont de Québec ont décidé de compléter les plans et spécifications, et de demander des soumissions en novembre."

10 juillet:—"La maison de Elroy Johnson, à North Hatley, occupée par J. H. LeBaron et autres, et dans laquelle l'hôtel de ville était situé, a été détruite par le feu, ce matin."—"Une réponse à un télégramme envoyé de Sherbrooke à Chicago, ce matin, par le fil du Pacifique, a été reçu en quinze minutes."—"Le magasin Darche, à Ascot Corner, a été visité, de bonne heure, ce matin, par un voleur, qui ne décampa qu'après avoir blesse le commis, à la suite d'un échange de coups de feu."

14 juillet:—"L'empereur Guillaume d'Allemagne et le président Faure, de France, sont allés faire visite au czar de Russie."—"Les pluies abondantes de ces derniers jours ont causé des dommages sur le C. P. R., près de Richmond-Est, Vt., et entre Brome-Ouest et Abercorn. Il y a beaucoup d'endroits dangereux entre Farman et Sherbrooke, et plusieurs trains ont été retranschés."—"Le Board of Trade s'occupe d'effectuer un règlement à l'ambable de la question de l'eau entre la cité et la compagnie."

16 juillet:—"La grande scierie, à East Angus, a été détruite par le feu, ce matin. Les pertes sont estimées à \$50,000."—"L'Harmonie a donné un concert en plein air, hier soir, sur la terrasse devant la résidence de M. Sylvestre, rue Gillespie."—"M. W. et R. Davidson, fils du chef Davidson, sont partis de Vancouver pour le Japon, lundi."—"Une douzaine de personnes ont été blessées par l'explosion de quelques bombes au Parc Solimer, à Montréal, hier, alors que la foule y célébrait la fête française."

"Le mal de reins me rendait malheureux depuis une quinzaine d'années", dit M. JAMES KING Les PILULES MORO m'en ont guéri.



M. JAMES KING.

Plus un homme a de muscles, plus il est développé, plus ses nerfs sont solides, plus aussi il se porte bien et est exempt de maladies. Le meilleur de la force, chez l'homme, réside dans les reins. La moindre affection de ceux-ci est préjudiciable à l'énergie physique qui se trouve aussi diminuée.

Des causes multiples peuvent motiver la maladie des reins, aussi la plupart des hommes en sont atteints. Les douleurs de reins nuisent beaucoup au travailleur; c'est une torture continue, un ennemi de tous les instants. Le moindre faux mouvement et le plus petit effort se traduisent, dans la région des reins, par une douleur atroce, et l'on dirait que tous les nerfs du dos se tortent convulsivement. Impossible de forcer, impossible de rien soulever de pesant. En résumé, le mal de reins condamne presque à l'inertie celui qui en est affecté.

Les PILULES MORO sont le meilleur stimulant des forces physiques; c'est un tonique souverain pour les muscles et les nerfs; elles rendent donc les hommes forts et robustes après les avoir débarrassés de tous les ennemis que suscite chez eux la faiblesse des reins. Un homme est donc toujours assuré de se guérir avec les PILULES MORO.

"Le mal de reins me rendait bien malheureux depuis une quinzaine d'années. Je travaillais tout le temps et les souffrances allaient toujours augmentant. J'en vins à ne pouvoir me tenir debout. La nuit, le mal que j'endurais m'empêchait de dormir et alors le matin j'étais peu disposé à aller au travail. J'avais essayé inutilement bien des remèdes quand un jour j'en vins aux PILULES MORO. Après l'emploi de quelques boîtes je souffrais moins, marchais et dormais mieux. Je continuai de me traiter je me suis guéri tout à fait. Depuis ce temps je prends des PILULES MORO pour augmenter mes forces quand elles diminuent." M. James King, Jr., 42, Main, Fiskdale, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les PILULES MORO sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE M. D. I. C. A. L. E. MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.